

AUDITIONS RÉGIONALES JM France

*Repérages artistiques pour
la programmation nationale des JM France,
saison 2024-2025*



APPEL À CANDIDATURES

Auditions 2023 pour des tournées en 2024-2025

Présentation générale

Principes et finalité

Les JM France sont l'un des grands acteurs nationaux de la création et de la diffusion musicale jeune public. Chaque année, elles mettent à disposition de leur réseau d'équipes locales – constitué de programmeurs de spectacles et organisateurs d'actions culturelles – une quarantaine de spectacles musicaux, en vue de la diffusion sur l'ensemble du territoire de 1200 à 1400 concerts et spectacles en salles, à la rencontre de plus de 350 000 jeunes spectateurs, et de la mise en place d'une centaine de projets d'action culturelle.

Les spectacles susceptibles d'intégrer les tournées JM France sont repérés essentiellement lors d'auditions organisées en régions. Elles ont lieu chaque année en Île de France, et tous les deux ans dans les autres régions. Le repérage se fait en vue d'un départ en tournées à N+2, l'année N+1 étant dédiée à la mise en place des tournées.

L'appel à candidature est lancé nationalement, avec une date limite de candidature identique pour toutes les régions. Les candidatures sont ensuite instruites régionalement. Chaque région se dote pour avis consultatif d'un **comité de pré-sélection**, associant partenaires professionnels et membres du réseau JM France. La décision finale concernant les projets retenus pour l'audition est arbitrée par la direction artistique nationale des JM France, en fonction d'un cahier des charges précis lié aux besoins et contraintes du réseau.

Les auditions se déroulent, selon les régions, sur une à deux journées ; elles réunissent au maximum 7 à 8 candidats par journée. Au total, les JM France auditionnent annuellement 80 à 100 projets artistiques sur 300 à 400 candidatures reçues au départ. **Environ 10 propositions sont retenues au final.** Certaines propositions peuvent être intégrées à une saison ultérieure.

Il est important de bien noter que les auditions JM France **ne sont pas un examen**, ni un passage devant un jury... Ce sont avant tout des **temps de rencontres autour de projet artistiques** créés ou encore à l'état de projet. Il n'est pas nécessaire d'avoir à présenter un projet abouti ou mis en scène, l'accent étant mis avant tout sur la partie musicale (répertoire, interprétation, intention).

Au-delà du premier repérage pour la programmation nationale, les auditions sont aussi l'occasion de découvrir des artistes qui seraient susceptibles de correspondre aux différents **projets d'actions culturelles** que les JM France mettent en place sur les territoires.

Fonctionnement

L'audition se compose d'un temps de musique de 20 minutes, suivi d'un temps d'échanges de 10 minutes avec la direction artistique et l'assistance professionnelle (voir informations détaillées ci-dessous).

Par la suite, les candidats reçoivent une réponse personnalisée leur indiquant de façon détaillée en quoi leur proposition est susceptible d'intégrer ou non la programmation des JM France. Aucune décision n'est cependant prise avant le mois de juin, les arbitrages finaux ne pouvant être réalisés qu'une fois toutes les auditions terminées, afin d'avoir une vue d'ensemble permettant d'équilibrer la future programmation par esthétiques, formats et classes d'âge des publics.

Les artistes dont la proposition est retenue sont ensuite reçus au siège national à Paris, en juin ou juillet, pour confirmer l'intégration dans la programmation des JM France par un échange approfondi sur leur projet et un **accord sur leurs conditions de tournée**.

L'étape finale de tout ce processus est constituée par l'élaboration de la brochure de saison comprenant tous les spectacles sélectionnés, ainsi que la présentation d'un extrait sur scène lors de la Présentation de saison au réseau, début octobre.

Il est possible que certains spectacles ne puissent intégrer la programmation nationale, mais soient retenus pour d'éventuels projets d'action culturelle plus ponctuels, comprenant ateliers et représentation finale. La proposition en est alors faite aux artistes, qui sont bien entendus libres de l'accepter ou non.

Qui peut se présenter ?

Les JM France sont le premier producteur et diffuseur en France de petites formes musicales (1 à 4 personnes « sur la route », **technicien éventuel compris**). Elles repèrent des projets dans toutes les esthétiques de répertoire ou de création (musiques classiques et contemporaines, musiques traditionnelles et du monde, musiques actuelles).

Si l'**excellence musicale** doit être au cœur de la proposition, le cahier des charges impose une sélection rigoureuse par formats, par esthétiques et par classes d'âge ; c'est pourquoi le fait de ne pas être sélectionné n'est pas exclusivement lié à des questions artistiques, mais également à des **choix d'équilibre de programmation nationale**.

Critères de recevabilité des candidatures

Équipe artistique

- Être musicien professionnel (H/F) résidant dans la région où l'audition est programmée ou rattaché à une compagnie dont le siège social y est basé
- Présenter une formation de 1 à 4 personnes maximum en tournée (régie comprise le cas échéant).
- **Être impérativement disponible sur la journée d'audition voire la veille pour les balances**

Proposition artistique

- Le spectacle peut marier différentes expressions artistiques mais **la musique vivante doit occuper le cœur de votre proposition**
- L'équipe artistique peut proposer un spectacle déjà existant ou un projet de création.

Important : nous sommes avant tout à la recherche d'une proposition musicale de qualité (d'interprétation et/ou de composition). Si vous ne possédez pas la ressource nécessaire pour proposer une adresse adaptée à l'enfance et à la jeunesse, nous pouvons envisager de vous

accompagner dans la création d'un spectacle ou d'un concert adapté spécifiquement pour ce public. Il y a donc lieu de présenter prioritairement votre prestation musicale et aucune obligation à mettre celle-ci en scène si elle n'a pas été créée au préalable.

- Nous sommes ouverts à tous les styles de musique.
- Notre cœur de cible est le jeune public, de la maternelle à l'élémentaire. Compte tenu d'un nombre de demandes encore limité pour les tournées de spectacles exclusivement en collège, il est nécessaire que d'éventuelles propositions adressées au niveau collège puissent avoir aussi une déclinaison dédiée à l'élémentaire (notamment CM1/CM2).
- Format : 50 min (35 min. pour les projets destinés aux maternelles)
- Jauge future à prendre en compte : 300 spectateurs (200 spectateurs pour les projets destinés aux maternelles)
- Technique légère indispensable (2h de montage en tournée après un pré-montage technique effectué par l'équipe technique d'accueil)

Attention ! Les auditions se font sur scène sur la base d'une fiche technique simplifiée ; toutes informations de détail seront données le cas échéant aux candidats sélectionnés.

Modalités d'inscription

Deux étapes sont impératives :

- l'inscription en ligne (cf. liens en dernière page). Attention : l'ensemble du formulaire doit être rempli, sinon les réponses ne peuvent être sauvegardées.
- l'envoi **du dossier complet (exclusivement dématérialisé)** à l'adresse email artistique@jmfrance.org, en précisant la région d'attache dans l'objet du message :
 - présentation du spectacle ou du projet de création
 - biographie des artistes
- Et, le cas échéant, tout autre document utile :
 - dossier de presse
 - fiche technique dans le cas d'un spectacle existant

Le jour de l'audition :

- **Installation technique** : le temps d'installation pour l'audition étant très court (10 min.), il faut prévoir une technique **adaptée aux conditions simplifiées de l'audition** (plan de feu simple / possibilité de jouer en acoustique). Ces aspects seront discutés en amont avec les responsables techniques.
- **Temps de passage** : 20 min. au plateau, suivi de 10 min. d'échanges avec la salle
- Les auditions sont ouvertes **aux professionnels de la région**. Les artistes peuvent, eux aussi, inviter les professionnels de leur réseau sous réserve d'en informer le référent JM France pour une bonne fluidité de l'organisation générale

Pour plus d'informations : www.jmfrance.org

AUDITIONS REGIONALES JM FRANCE 2023 (pour la saison 2024-2025)

REGION	DATE	VILLE	SALLE	DATE LIMITE DE CANDIDATURE	CONTACT	LIEN DU FORMULAIRE DE CANDIDATURE
Île-de-France	mardi 14 février 2023	Aubervilliers	Le Point Fort	15 décembre 2022	Amélie Cucchi acucchi@jmfrance.org	https://forms.gle/7r4HvavTiT1whMs48
Auvergne-Rhône-Alpes	2 & 3 mars 2023	Bron	Théâtre Albert Camus		Hélène Delage hdelage@jmfrance.org	https://forms.gle/TxqWpyXqtnUyUWXt6
Pays de la Loire	mardi 28 mars 2023	Laval	Auditorium du Conservatoire		Nadine Lemasson nadine.lemasson22@orange.fr	https://forms.gle/cmMrTiNL6LqQEbMc7
Bourgogne-Franche-Comté	jeudi 30 mars 2023	Monéteau	Le Skénéteau		Marie-T Messiaen auditionsregionalesbfc@jmfrance.org	https://forms.gle/vkH99sa2diezkEvr6
Nouvelle Aquitaine	3 & 4 mai 2023	Cenon	Le Rocher de Palmer		Peggy Monchaux pmonchaux@jmfrance.org	https://forms.gle/DxpZCcBRHGBcGvyW8
Hauts-de-France	mercredi 10 mai 2023	Lille	Le Grand Sud		Marion Tanguy mtanguy@jmfrance.org	https://forms.gle/W9J2eNxtKkvLwDH7
Centre-Val de Loire	mercredi 17 mai 2023	Fleury-les-Aubrais	La Passerelle		Pierre-Louis Pinsard plpinsard@jmfrance.org	https://forms.gle/zW5rhPQGccXpvi1x5